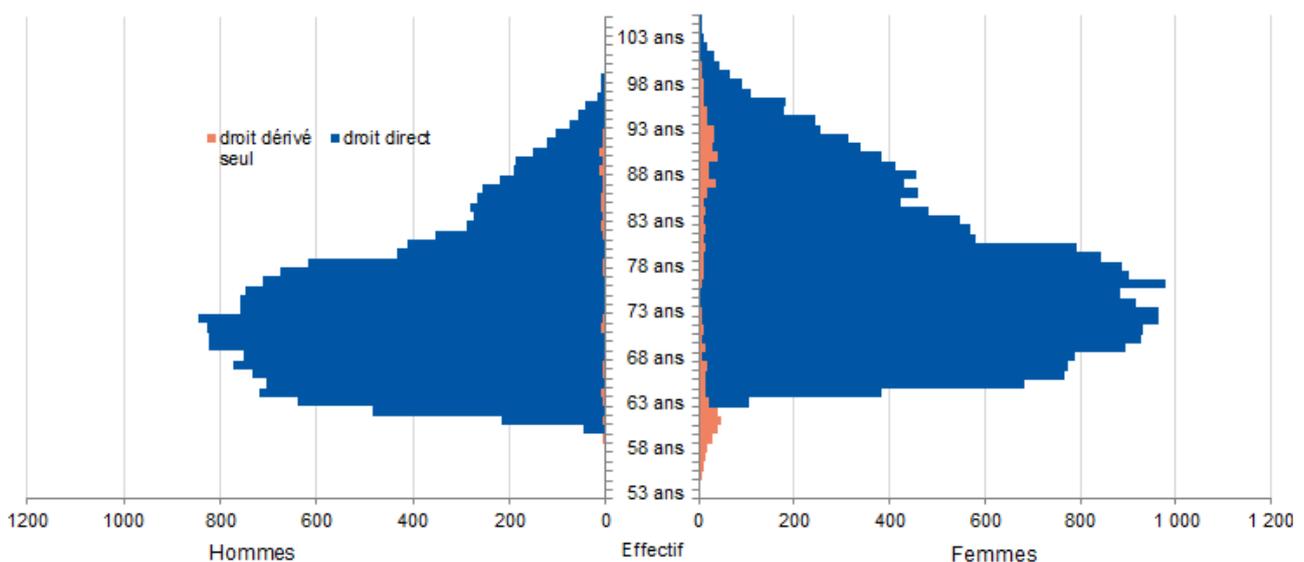


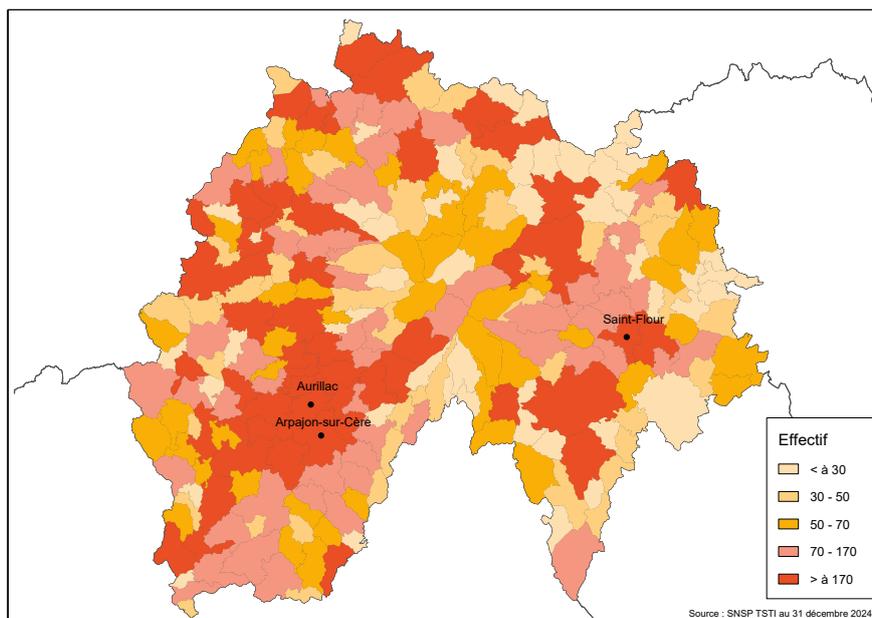
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	827	1 245	2 072
Droits directs (retraites personnelles)	702	843	1 545
Droits dérivés (retraites de réversion)	125	402	527
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	59	88	147
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	215	92	307
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,9 ans	63,6 ans	63,3 ans
Droits dérivés	77,7 ans	75,7 ans	76,2 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	16 663	21 821	38 484
Retraités percevant un droit direct seul	15 631	15 644	31 275
Retraités percevant un droit dérivé seul	230	775	1 005
Retraités percevant les deux à la fois	802	5 402	6 204
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,1%	3,7%	3,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 949	1 745	6 694
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,8 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	855 €	694 €	764 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	26,2%	53,7%	41,7%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Aurillac			
Nombre total de retraités	2 708	4 102	6 810
Retraités percevant un droit direct seul	2 580	2 906	5 486
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	130	139
Retraités percevant les deux à la fois	119	1 066	1 185
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,3%	5,9%	5,7%
Arpajon-sur-Cère			
Nombre total de retraités	817	931	1 748
Retraités percevant un droit direct seul	769	696	1 465
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	29	40
Retraités percevant les deux à la fois	37	206	243
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,5%	2,1%	1,8%
Saint-Flour			
Nombre total de retraités	664	926	1 590
Retraités percevant un droit direct seul	631	652	1 283
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	29	31
Retraités percevant les deux à la fois	31	245	276
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,6%	3,9%	3,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".